

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 28 janvier 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 28 janvier 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 1 p. (59r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 28 janvier 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43035>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 janvier 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

Résumé Sur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Jean-Baptiste André Godin transmet à Cantagrel la réponse formulée par Dureteste, son avocat à Charleville ; il prie Cantagrel de demander à Armengaud une copie du brevet Joly.

Notes

- La lettre est datée par erreur du 28 janvier 1863 au lieu de 1864.
- Cantagrel répond à la lettre de Godin le 29 janvier 1864 (Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Contrefaçon](#)

Personnes citées

- [Armengaud, Charles \(1813-1893\)](#)
- [Dureteste \[monsieur\]](#)
- [Joly et Cie](#)

Lieux cités [Charleville-Mézières \(Ardennes\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 09/01/2024

Quin le 24 janvier 1863

59

À Monsieur Cantagrel

Je vous envoie mon cher ami Jossin sous
transmettre copie de la riposte que me
fait mon avocat de charleville si en
effet je dois laisser suivre l'action en
contrefaçon est à dire si j'y suis obligé
il peut être nécessaire d'arriver une expédition
du brevet pat. Je vous prie donc que vous
fiez bien de connaître M. Garmengaud
d'un point pour savoir si j'aurais une
expédition pour le 10 février au plus tard
mon affaire étant finie au 15. Sans la
cette contraindre je tâcherais de faire une
situation que M. Garmengaud m'en a
djà remis quelques incomplets
je vous serre bien la main

Godefr.